



SAISON 2023-2024

FICHE SIGNALÉTIQUE DES CLUBS DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

CLUB

N° DE CLUB NOM DU CLUB.....
STYLE ENSEIGNE.....
ADRESSE DE LA SALLE D'ENTRAINEMENT.....
CODE POSTAL..... VILLE..... TEL.....
JOURS ET HEURES D'ENTRAINEMENT.....
SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX

PRESIDENT

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....VILLE.....
TEL BUREAU.....DOMICILE.....TEL PORTABLE.....
FAX..... E-MAIL.....

ENSEIGNANT

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....VILLE.....
TEL BUREAU..... TEL PORTABLE.....
E-MAIL.....
GRADE..... GRADE D'ARBITRE (DE JUGE).....

ADRESSE DU COURRIER

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....VILLE.....
FONCTION AU CLUB.....

FICHE A RETOURNER DUMENT COMPLETEE AU BUREAU DU CD06KDA
Comité départemental des Alpes Maritimes de Karaté
809 Boulevard des Écureuils, 06210 Mandelieu-la-Napoule

AVEC LA COTISATION DE 250 €
(Chèque à l'ordre du CD06KDA)
A REGLER DES RECEPTION

MERCI DE REMPLIR CETTE FICHE DE FACON LISIBLE. L'INDICATION DE L'ADRESSE EMAIL EST OBLIGATOIRE.

Pour toute modification, merci de joindre le PV d'assemblée générale ainsi que le récépissé de déclaration en préfecture.

Adressez l'ensemble des documents au comité départemental, à la ligue et la FFKDA.

Nota : Afin de pouvoir voter lors d'une assemblée générale, le club doit être à jour de sa cotisation.